

# Inscription à la carte de Plage - Saison 2022

Pour obtenir votre carte de Plage (à 16 euros), permettant une entrée en semaine pour les Adamois de 5 à 18 ans et de plus de 60 ans, téléchargez et imprimez le formulaire d'inscription.

Le formulaire est à déposer à l'accueil de La Plage aux horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres de La Plage.

La carte Plage vous sera remise à votre premier passage en caisse



## Les personnes éligibles à la carte plage à 16 euros sont :

- les enfants adamois de 5 ans (nés avant le 1er juillet 2017) jusqu'à l'anniversaire de leurs 19 ans (y compris ceux fêtant leur 19ème anniversaire au cours de la saison de la plage qui y auront droit pour l'ensemble de la saison) ;
- les Adamois de 60 ans et plus (y compris ceux fêtant leur 60e anniversaire au cours de la saison de la plage, soit jusqu'au 31 août 2022);
- les grands-parents adamois habitant depuis plus d'un an à L'Isle-Adam, qui souhaitent amener leurs petits-enfants (aux mêmes conditions d'âge que les enfants adamois) à la Plage, devront acquérir une carte d'entrée par bénéficiaire.
- les agents municipaux, leurs conjoints et enfants

## Documents nécessaires à joindre au formulaire de demande de carte Plage :

- Une carte d'identité, un passeport ou un livret de famille.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Une photo d'identité récente
- Une autorisation parentale à l'attention des grands-parents

Cette carte sera délivrée gratuitement à partir et pour le 3ème enfant de la même fratrie et les suivants.

Documents

[Fiche d'inscription à la carte de plage 2022](#)

Liens utiles

[La Plage](#)

[Les tarifs 2022](#)

Contact

[plage@ville-isle-adam.fr](mailto:plage@ville-isle-adam.fr)